

BREVET D'ÉTUDES PROFESSIONNELLES

TOUTES SPÉCIALITÉS

HISTOIRE-GÉOGRAPHIE ET ÉDUCATION CIVIQUE

Durée : 1 heure 30

Coefficient : 3

Ce sujet comporte 8 pages numérotées de 1 / 8 à 8 / 8.
Assurez-vous que cet exemplaire est complet.
S'il est incomplet, demandez un autre exemplaire au chef de salle.

L'usage de la calculatrice et du dictionnaire n'est pas autorisé.

**LE CANDIDAT TRAITERA L'ENSEMBLE DES QUESTIONS
SUR LA COPIE D'EXAMEN**

NATIONAL	SESSION 2014	SUJET	TIRAGES
B.E.P. TOUTES SPÉCIALITÉS		Coef. : 3	
ÉPREUVE : Histoire-géographie et Éducation civique		Durée : 1 h 30	Page 1 / 8

Ce sujet comporte cinq questions : deux en histoire, deux en géographie et une en éducation civique.

Les questions 2 et 4 portent sur les situations d'un sujet d'étude d'histoire et de géographie. Pour chaque question, le candidat a le choix entre deux possibilités.

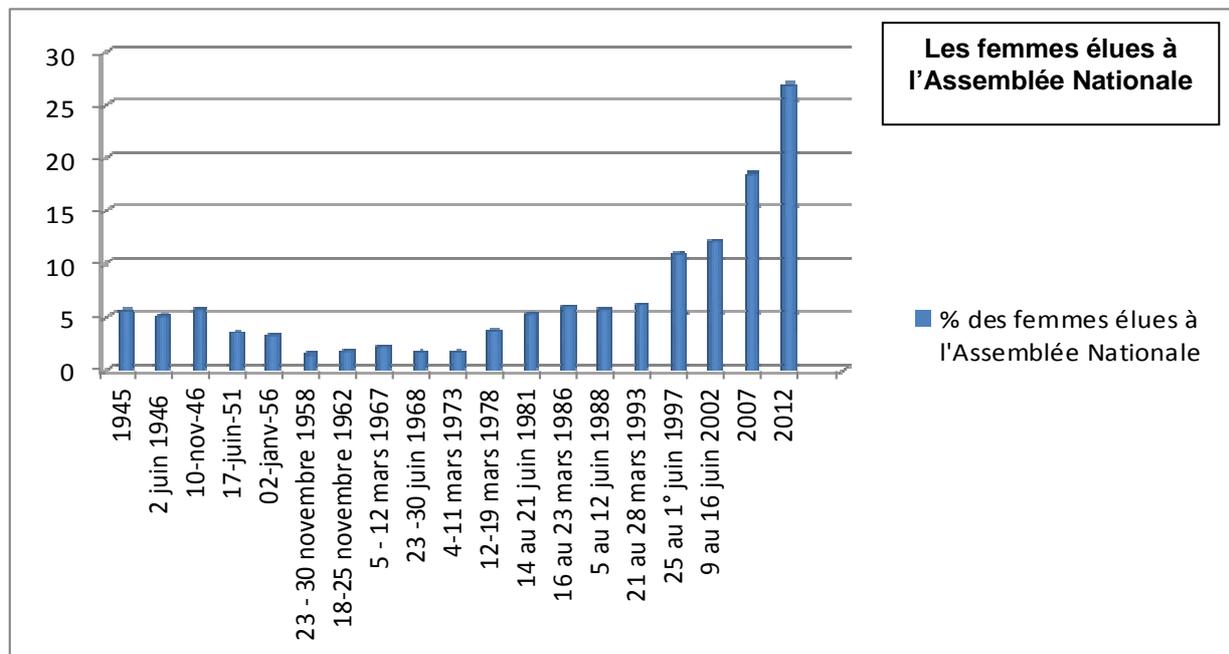
Question 1	Histoire – Sujet d'étude Les femmes dans la société française de la Belle Époque à nos jours.	page 3
Question 2	Histoire – Situation au choix - 1892, la grève de Carmaux et J. Jaurès. OU - Être ouvrier à	page 4 page 4
Question 3	Géographie – Sujet d'étude Pôles et aires de puissance.	page 5
Question 4	Géographie – Situation au choix - Un pays émergent au choix OU - Un PMA au choix.	page 6 page 7
Question 5	Éducation civique La Constitution de la V ^e République et l'exercice des pouvoirs.	page 8

HISTOIRE - Sujet d'étude : *Les femmes dans la société française de la Belle Époque à nos jours.*

Question 1. (4 points).

- 1a. À partir de quand les femmes sont-elles électrices et éligibles en France ?
- 1b. Décrivez l'évolution de la part des femmes élues à l'Assemblée Nationale.
- 1c. À partir de vos connaissances, présentez dans un autre domaine l'évolution de la condition des femmes en France au cours du XX^e siècle.

Document :



Sources : Ministère de l'Intérieur

HISTOIRE - Situations du sujet d'étude : *Être ouvrier en France (1830 - 1975)*

Le candidat traite une seule question correspondant à l'une des deux situations qui suivent

Question 2. (4 points)

Première situation au choix : 1892, la grève de Carmaux et J. Jaurès.

Racontez la grève de Carmaux.

Vous évoquerez :

- les raisons de cette grève ;
- le rôle joué par Jean Jaurès ;
- les résultats de la grève pour les ouvriers en général.

OU

Question 2. (4 points).

Deuxième situation au choix : Être ouvrier à ...

En vous appuyant sur l'exemple d'une ville industrielle de votre choix, racontez la vie des ouvriers de 1830 à 1975.

Vous décrierez :

- leurs conditions de travail ;
- quelques aspects de leur vie quotidienne.

B.E.P. TOUTES SPÉCIALITÉS	Code :	Session 2014	SUJET
ÉPREUVE : Histoire-géographie et Éducation civique	Durée : 1 h 30	Coefficient : 3	Page 4 / 8

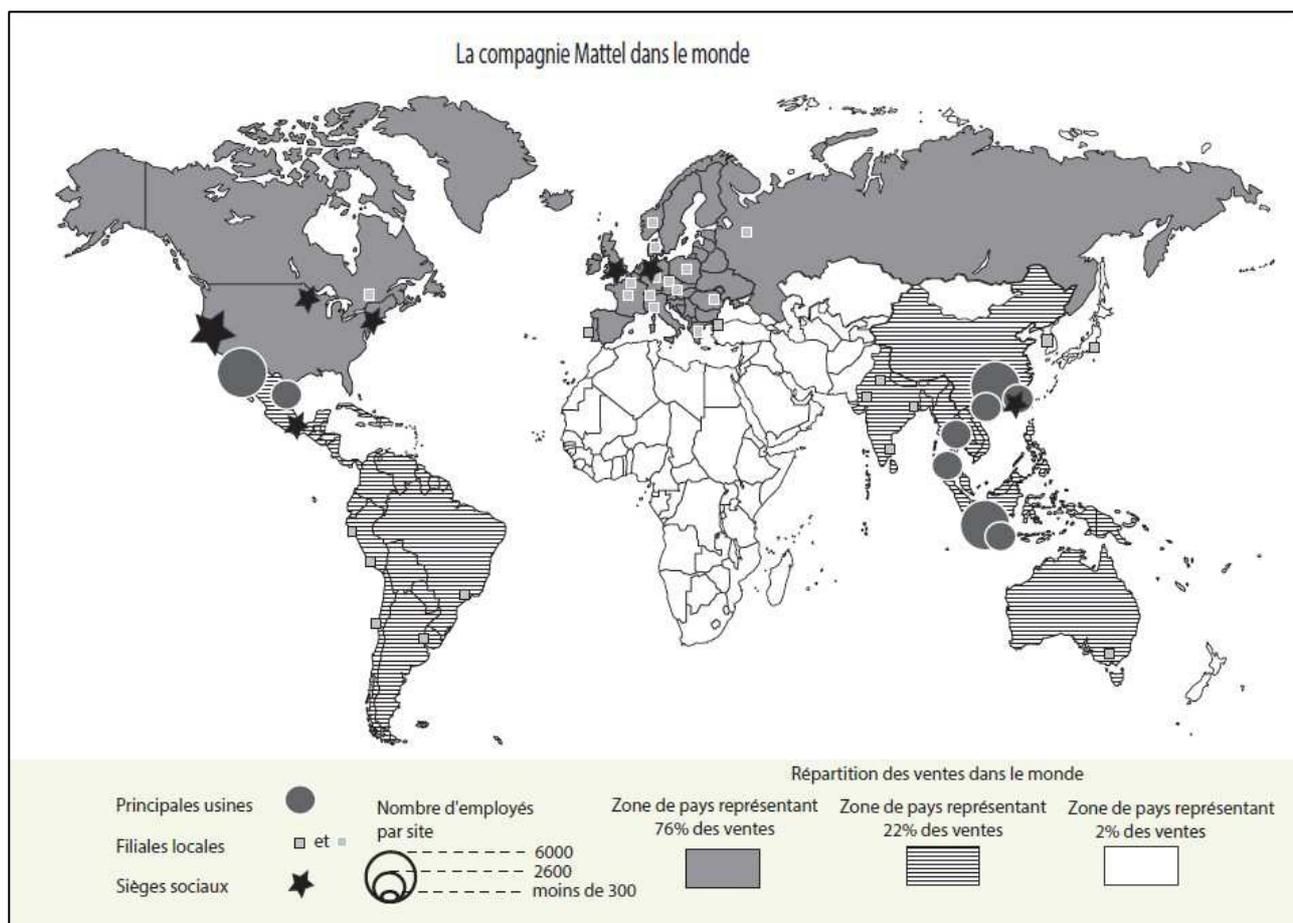
GÉOGRAPHIE - Sujet d'étude : Pôles et aires de puissance.

Question 3. (4 points)

- 3a. Localisez les principaux sièges sociaux de la société Mattel. Citez les aires de puissance dans lesquelles ils sont situés.
- 3b. Localisez les principaux lieux de production.
- 3c. Les jouets Mattel sont-ils surtout vendus dans les zones où ils sont produits ? Pourquoi ?
- 3d. À partir de cet exemple, montrez que l'entreprise Mattel est un acteur de la mondialisation.

Document :

Mattel est une compagnie spécialisée dans la fabrication de jouets en plastique, notamment Barbie, sa marque la plus connue.



Source : d'après TDC *Les Etats-Unis dans la mondialisation*, n° 1052, 15 mars 2013.

B.E.P. TOUTES SPÉCIALITÉS	Code :	Session 2014	SUJET
ÉPREUVE : Histoire-géographie et Éducation civique	Durée : 1 h 30	Coefficient : 3	Page 5 / 8

GÉOGRAPHIE - Sujet d'étude : *Les dynamiques des périphéries.*

Le candidat traite une seule question correspondant à l'une des deux situations qui suivent.

Question 4 (4 points)

Première situation : Un pays émergent.

4a. Identifiez dans le tableau suivant le pays émergent.

Notez sur votre copie :

- le nom de ce pays
- un indicateur de sa démographie
- un indicateur des ressources de ses habitants
- un indicateur de son intégration dans la mondialisation

4b. En vous appuyant sur cet exemple ou un autre de votre choix, expliquez les atouts des pays émergents en matière de développement

Document :

Indicateurs	Australie	Brésil	Allemagne	Ouganda
Population (en millions d'habitants)	23	199	82	36
15-64 ans (en % de la population totale)	67	68	66	49
Utilisateurs internet pour 100 personnes	82,3	50	84	14,7
Taux de croissance du PIB/an en % (2008-2012)	3,4	1	0,7	3,4
RNB/habitant en dollars (revenu national brut)	59 570	11 530	44 010	440
Importations de biens et de services (% du PIB)	21	14	46	34
Exportation de biens et de services (% du PIB)	21	12,5	52	24

Sources : Banque mondiale et Université de Sherbrooke (chiffres de 2012)

GÉOGRAPHIE - Sujet d'étude : Les dynamiques des périphéries.

OU

Question 4. (4 points)

Deuxième situation : Un PMA.

4a. Identifiez dans le tableau suivant le pays le moins avancé (PMA).

Notez sur votre copie :

- le nom de ce pays
- un indicateur de la santé de ses habitants
- un indicateur économique
- un indicateur du niveau d'éducation

4b. En vous appuyant sur cet exemple ou un autre de votre choix, expliquez les principaux freins au développement des pays qui entrent dans la catégorie des PMA.

Document :

Indicateurs	Thaïlande	Niger	France	Japon
Population en milliers d'habitants	69	17	63	126
Classement IDH sur 186 pays	103	186	20	10
Espérance de vie à la naissance exprimée en années	74	55	82	84
Taux de mortalité chez les enfants de - de 5 ans (pour 1 000 naissances)	13	143	4	3
Taux de scolarisation en %	72	34	94	89
Dépenses de santé en % du PIB	2,9	2,6	9,3	7,8
PIB par habitant en dollars	7 633	642	29 819	30 660

Source : PNUD rapport de 2013

ÉDUCATION CIVIQUE. Sujet d'étude : *La Constitution de la V^e République et l'exercice des pouvoirs.*

Question 5. (4 points)

- 5a. Présentez le document et son auteur.
- 5b. Relevez les avantages du quinquennat mis en avant dans ce document.
- 5c. Expliquez la phrase soulignée dans le texte : « le Président de la République à qui notre Constitution attribue de larges pouvoirs ». Vous vous appuyerez sur des exemples précis.

Document :

Extrait de l'intervention de M. François Hollande (député du Parti Socialiste) à l'occasion du débat parlementaire portant sur le quinquennat le 14 juin 2000.

« Cette opportunité du quinquennat, nous ne la laisserons pas s'échapper, car cette réforme présente à nos yeux deux avantages majeurs par rapport à la situation actuelle.

Premier avantage, le quinquennat redonne plus souvent la parole aux citoyens pour désigner le Président de la République à qui notre Constitution attribue de larges pouvoirs dont ne dispose aucun Chef d'État en Europe. A bien des égards, le septennat, dont chacun connaît l'origine historique, ne correspond plus au rythme de la vie démocratique. [...]

Second avantage, le quinquennat limite les risques, sans les écarter toutefois, de la cohabitation dont, il est vrai, tout le monde se plaint, mais dont chacun s'accommode. Mais cette cohabitation, en devenant si fréquente, peut finir par modifier insensiblement la nature de nos institutions, en faisant du Chef de l'État tantôt un chef de l'exécutif doté de très larges pouvoirs - et même de pouvoirs sans limites autres que la fidélité ou l'infidélité de sa majorité parlementaire - tantôt, lorsqu'une élection intermédiaire est venue le priver de ce soutien législatif, un simple arbitre, voire le chef de l'opposition. »

Source : *Journal officiel*, n°55 du 16 juin 2000.

B.E.P. TOUTES SPÉCIALITÉS	Code :	Session 2014	SUJET
ÉPREUVE : Histoire-géographie et Éducation civique	Durée : 1 h 30	Coefficient : 3	Page 8 / 8